



J'ADHÈRE À UNE ASSOCIATION DE MARINGUES, la Mairie me soutient !

Le CCAS de la mairie de Maringues souhaite soutenir les familles qui adhèrent aux associations de la commune. Pour chaque jeune de moins de 18 ans, les familles peuvent se voir rembourser la moitié de leur adhésion (plafond à 30€).

Pour qui ?



- Familles domiciliées à Maringues
- Jeunes de -18 ans
- Montant limité à 50% de l'adhésion et plafonné à 30€ par jeune

En cas d'adhésions multiples, l'aide vaut pour 1 seule adhésion.

Justificatifs



- Attestation de paiement intégral de la cotisation avec **Visa du Président** à télécharger sur le site de la mairie
- IBAN ou RIB de la famille pour le remboursement

Attestation de paiement et IBAN à retourner par mail : finances@mairiemaringues.fr
ou à déposer à l'accueil de la Mairie de Maringues

avant le 3 novembre 2025

Renseignements : 04 73 60 10 46

CCAS - Mairie de Maringues
8 Rue de L'Hôtel de ville
63350 Maringues

www.maringues.com





CCAS - Mairie de Maringues
8 Rue de L'Hôtel de ville
63350 Maringues

J'ADHÈRE À UNE ASSOCIATION DE MARINGUES, LA MAIRIE ME SOUTIENT !

Le CCAS de la mairie de Maringues souhaite soutenir les familles qui adhèrent aux associations de la commune. Pour chaque jeune de moins de 18 ans, les familles peuvent se voir rembourser la moitié de leur adhésion (plafonné à 30€).



Pour qui ?

- familles domiciliées à Maringues
- jeunes de -18 ans
- montant limité à 50% de l'adhésion et plafonné à 30€ par jeune

En cas d'adhésions multiples, l'aide vaut pour 1 seule adhésion



Justificatifs

- attestation de paiement intégral de la cotisation avec **Visa du Président**
- IBAN ou RIB de la famille pour le remboursement

Attestation de paiement et IBAN à retourner par mail

finances@mairiemaringues.fr

ou à déposer à l'accueil de la Mairie de Maringues

avant le 3 novembre 2025

Renseignements : 04 73 60 10 46



ATTESTATION DE PAIEMENT DE COTISATION

Nom, Prénom du parent :

Adresse :

Code postal, Ville :

Numéro de Téléphone :

Je soussigné(e),, président(e)/secrétaire/trésorier(e) de l'association, certifie avoir reçu la cotisation d'un montant de€ pour l'enfant (nom, prénom) né(e) le / / pour son adhésion à l'association pour la période 2025 / 2026.

Cette attestation est établie pour faire valoir ce que de droit.

À Maringues, le / /

Cachet et signature du(de la) Président(e)/secrétaire/trésorier(e)

aucune autre signature ne sera acceptée